

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 4-fr

Artikel: "Pour vivre, la démocratie doit être vécue"
Autor: Ritschard, Willi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Pour vivre, la démocratie doit être vécue»

Durant les dernières décennies, le pouvoir étatique nous a tous serrés de très près. De beaucoup trop près même pour de nombreux citoyens. Notre bien-être, et l'usage illimité que nous entendons en tirer, obligent surtout les pouvoirs publics à prendre des mesures d'ordre technique. Ils doivent incinérer les ordures, épurer les eaux, construire des routes, donner des concessions pour des usines énergétiques et des conduites à haute tension, et même s'occuper de défense nationale pour dissuader tout agresseur possible.

Ainsi le pouvoir devient-il pour nous un chambardeur, voire un destructeur. Et nous sommes pris d'un malaise croissant devant l'équipement technique de notre pays, devant son infrastructure. C'est certainement un malaise honorable. Mais il ne va pas jusqu'au bout de son idée: chacun veut bénéficier pour lui-même de toutes les infrastructures possibles, mais personne ne veut les avoir chez soi.

*

Il y a des communes et des quartiers qui ne veulent avoir ni home pour handicapés, ni clinique pour drogués. Aussi en vient-on, à l'enseigne de la «démocratisation», au système du scrutin régional, et cela même pour des choses qui sont impérativement nécessaires dans l'intérêt national. Une telle démocratisation – la dictature des minorités – fait de l'égoïsme une raison d'Etat.

*

Les pouvoirs publics et leur administration ont posé des infrastructures pendant des années, comme si elles étaient nécessaires pour créer des occasions de travail. On en a souvent fait trop et en voyant trop grand. Les pouvoirs publics se fondaient sur la croissance; ils étaient pressés de tous côtés. Et l'individu a appris, le plus souvent trop tard, que son bien-être se payait par le bruit des constructions, le bruit de la circulation, la pollution des eaux, les morts sur la route. Et qu'on n'a pas l'un sans l'autre. Mais si les autorités doivent maintenant prendre conscience qu'il est nécessaire de renoncer à certaines choses, il faut d'abord que chacun se rende compte que cela portera certains coups à son bien-être.

*

Les limites de la démocratie, de la souveraineté populaire – c'est ma conviction – se trouvent là où l'on n'est pas disposé à tolérer ce qui vaut un avantage à autrui. Nous vivons si étroitement im-

briqués et de façon si mécanisée, que jouir et tolérer ne sont plus séparables. Si nous ne sommes plus disposés, ou capables, de tolérer, il faut nous mettre d'accord sur ce à quoi l'on doit renoncer. Mais cela n'est possible que sur le plan national, si l'intérêt national est en jeu. C'est là que devient séduisante la régionalisation démocratique: elle veut limiter la solidarité confédérale, pour l'avenir, à la jouissance des avantages.

*

Le fédéralisme a été naguère moqué. C'était un thème pour caricaturistes et pour chansonniers. Si le fédéralisme n'est qu'étroitesse, esprit de clocher et de conservatisme à tout crin, la moquerie se justifie. Mais il y a des gens qui en déduisent qu'à l'époque de l'intégration, de la société industrielle et de l'influence des média, il n'y a plus de différences régionales. Ils se trompent. Si nous devions jamais renoncer à notre structure fédéraliste, nous serions bientôt obligés de revenir péniblement en arrière.

*

Il n'est pas vrai – et je le dis malgré les faibles participations aux scrutins qui sont fréquentes – que le citoyen a pris congé de l'Etat et des exigences de l'intérêt public. Il s'y intéresse. Mais il voudrait voir mûrir les fruits de ses décisions. Dans la commune, il participe directement aux décisions. Ce qu'il décide aujourd'hui sera appliqué demain. Il constate que son «oui» a une signification et son «non» de l'effet. Ce n'est presque qu'au sein de la démocratie communale que les minorités ont confiance dans les pouvoirs publics. Aussi une autorité communale fait-elle plus que de gérer un budget. Elle est très essentiellement coresponsable du sens et de l'esprit démocratiques dans tout le pays.

C'est sur le plan communal qu'une politique concrète, un authentique pragmatisme, doivent être encore possibles. Si le citoyen ne vit pas cela dans vos communes – alors il ne pourra plus nulle part vivre la démocratie directe. Seule une petite communauté est capable de donner au citoyen le sens de la vie en communauté. Et la démocratie doit être vécue. Ce n'est que si elle est vécue qu'elle peut devenir vivante!

Willi Ritschard, conseiller fédéral
(extrait d'un discours
devant l'Union des villes suisses)